

CRÉER DES ÉCOLES ATTENTIVES À L'ASTHME



attentivasthme.ca



Remerciements

Le manuel *Créer des écoles attentives à l'asthme* fut adapté de la *Trousse de ressources pour créer des écoles attentives à l'asthme*.

Ophea tient à souligner les contributions des nombreux individus, groupes et organismes ayant participé à l'élaboration du manuel *Créer des écoles attentives à l'asthme*.

Cathie Snider, inf. aut., B. Sc. Inf., M. Sc. Inf., Inf. hyg., Bureau de santé de Durham
Elizabeth Conti inf. aut., B. Sc. Inf., Services de santé publique de la Ville de Hamilton
Julia Brdarevic, inf. aut., B. Sc. Inf., B. Éd.,
K.C. Rautiainen, inf. aut., B. Sc. Inf., Service de santé publique de Sudbury et du district
Lisa Cicutto, inf. aut., Ph. D., CAE
Muriel Rounthwaite, Responsable de projets, Ophea
Rebecca Lewis, inf. aut., B. Sc. Inf., Bureau de santé de la région de Halton
Sue Murphy, inf. aut., CAE

Le contenu de ce manuel s'appuie sur les preuves scientifiques actuelles et a été révisé par des experts médicaux. Il est fourni uniquement à des fins d'information. Les opinions exprimées dans ce manuel sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement de l'Ontario. Les informations contenues sont de nature générale et ne visent pas à se substituer à l'avis clinique d'un professionnel. Sollicitez les conseils et l'avis d'expert de vos fournisseurs de soins de santé pour toute question portant sur votre santé.

© 2019 Ophea. Tous droits réservés. La reproduction de ce matériel à des fins éducatives est permise sans autorisation, à condition qu'il soit fait convenablement mention d'Ophea et du document d'origine.



Table des matières

Introduction — 4

Sept étapes pour créer des écoles attentives à l'asthme — 5

Section 1 : Survol de l'asthme — 7

Les raisons pour lesquelles les écoles doivent en savoir davantage sur l'asthme — 7

Qu'est-ce que l'asthme? — 7

Qu'est-ce qu'un déclencheur de l'asthme? — 8

Que se passe-t-il quand une crise d'asthme se déclenche? — 9

Le contrôle de l'asthme est essentiel — 9

Médicaments contre l'asthme — 10

Médicaments de soulagement ou de secours

Médicaments de contrôle

Situations courantes relatives à l'asthme — 11

L'asthme et l'activité physique

L'asthme et l'anaphylaxie

Reconnaître et prendre en charge un cas d'asthme qui s'aggrave ou une crise d'asthme

Excursions scolaires

Section 2 : Créer des écoles attentives à l'asthme — 15

L'asthme et la réussite des élèves - 15

Comment créer des écoles attentives à l'asthme - 15

Plan de soins de l'élève - 16

Éducation/formation du personnel - 16

Ordinogramme de mise en oeuvre pour la création d'écoles attentives à l'asthme - 17

Collaborez avec d'autres personnes afin de créer des écoles attentives à l'asthme - 18

Liens aux politiques du ministère de l'Éducation - 18

Les fondements d'une école saine

Section 3 : Ressources et outils pour les écoles afin d'aider à la mise en oeuvre — 20

Annexe 1 : Déclencheurs de l'asthme – 20

Tableau 1 : Irritants de l'asthme et mesures pour réduire l'exposition

Tableau 2 : Allergènes de l'asthme et mesures pour réduire l'exposition

Annexe 2 : Prise en charge des crises d'asthme (affiche) – 25

Annexe 3 : Modèle de politique et procédures relativement à l'asthme – 26

Annexe 4 : Exemple d'un plan de soins – 28

Annexe 5 : Gestion de l'asthme — Conseils pour la mise en oeuvre pour les conseils scolaires – 32

Annexe 6 : Gestion de l'asthme — Conseils pour la mise en oeuvre pour les administrateurs/directions d'écoles – 34

Annexe 7 : Gestion de l'asthme — Conseils pour la mise en oeuvre pour les enseignants – 36

Annexe 8 : Gestion de l'asthme — Conseils pour la mise en oeuvre pour les parents/tuteurs d'élèves ayant l'asthme – 38

Annexe 9 : Gestion de l'asthme — Conseils pour la mise en oeuvre pour les élèves ayant l'asthme – 40

Annexe 10 : Ressources additionnelles sur l'asthme pour les écoles – 42

Références — 43

Introduction

Le manuel *Créer des écoles attentives à l'asthme* fut créé afin d'aider les conseils scolaires et les écoles dans la mise en œuvre des mesures nécessaires pour satisfaire aux exigences de la *Loi Ryan de 2015* et de la *Note Politique/Programmes no 161 : Soutenir les enfants et les élèves ayant des affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles* de 2018 et ainsi assurer la création d'écoles attentives à l'asthme visant à soutenir les élèves ayant l'asthme. La création et le maintien d'un environnement scolaire attentif à l'asthme font preuve de l'engagement d'une école envers la sécurité, le bien-être et la réussite de tous les élèves, et de son engagement à les aider à réaliser leur plein potentiel.

Les objectifs, les recommandations et les stratégies de mise en œuvre décrites dans ce manuel sont des mesures fondées sur des données probantes et sont élaborés en réponse aux besoins déterminés par des écoles. Ces recommandations et stratégies de mise en œuvre furent examinées par des projets de recherche officiels afin d'en déterminer leur efficacité. Ces études ont montré qu'il était possible de créer des milieux scolaires accueillants et favorables pour les élèves ayant l'asthme et qu'il en résultait des bienfaits pour les écoles et pour les élèves ayant l'asthme.^{1,2} Parmi les bienfaits observés, on note une réduction de l'absentéisme scolaire, un niveau plus élevé de participation dans les activités physiques et une meilleure préparation dans l'ensemble des écoles relativement à l'asthme, leur permettant, par exemple, de mieux identifier et de mieux gérer les cas d'asthme qui s'aggrave ou les crises d'asthme.^{3,4}

Ce manuel est conçu pour être utilisé par tous les membres de la communauté scolaire. Afin d'aider à la mise en œuvre et en tenant compte de l'importance d'une approche en équipe, ce manuel offre des suggestions précises pour les rôles ou les membres du milieu scolaire suivant :

- administrateurs
- enseignants
- parents ou tuteurs d'élèves ayant l'asthme
- élèves ayant l'asthme

Le manuel se divise en trois sections. La première section sert d'introduction à l'asthme. La deuxième section est axée principalement sur la création d'écoles accueillantes et favorables aux élèves ayant l'asthme en fournissant des recommandations et des stratégies pour la mise en œuvre. La troisième section comprend des outils et des ressources pour aider à atteindre des objectifs relativement à un milieu attentif à l'asthme dans les écoles.

Étant donné qu'il y a souvent des garderies dans les écoles et que ces garderies ont des situations particulières, un manuel fut conçu précisément pour les garderies. Le manuel *Créer des garderies attentives à l'asthme* peut être consulté à www.attentivasthme.ca.

Sept étapes pour créer des écoles attentives à l'asthme

La création d'écoles accueillantes et offrant un milieu d'apprentissage favorable aux élèves ayant l'asthme est une responsabilité partagée nécessitant une approche en équipe, incluant les élèves ayant l'asthme et leurs parents/tuteurs, leurs fournisseurs de soins de santé et le personnel scolaire.

Une école attentive à l'asthme doit mettre en œuvre des mesures pour s'assurer de répondre aux éléments suivants :

- Savoir quels élèves ont l'asthme ou ont recours à des médicaments contre l'asthme.
- Permettre aux élèves ayant l'asthme d'avoir facilement accès à leur médicament de soulagement.
- Faire en sorte que le personnel est en mesure d'identifier et de gérer un cas d'asthme qui s'aggrave ou une crise d'asthme.
- Limiter l'exposition aux déclencheurs de l'asthme.
- Aider les élèves ayant l'asthme à participer pleinement à toutes les activités, incluant l'activité physique et les jeux.
- Offrir des occasions aux élèves, aux parents/tuteurs et au personnel scolaire d'en apprendre davantage sur l'asthme.
- Collaborer avec les élèves, les parents/tuteurs, les professionnels de la santé et les organismes communautaires pour gérer l'asthme avec succès.





Section 1 : Survol de l'asthme

Les raisons pour lesquelles les écoles doivent en savoir davantage sur l'asthme

L'asthme est la maladie chronique la plus répandue chez les enfants. Celle-ci affecte jusqu'à un enfant sur cinq en Ontario.⁵ Par conséquent, il est vraisemblable que dans une classe de 25 élèves, on compte au moins cinq élèves ayant l'asthme.

L'asthme est l'une des causes premières d'absentéisme à l'école, de visites à l'urgence et d'hospitalisation.⁶ L'asthme peut perturber l'apprentissage à cause de l'absentéisme scolaire et des interruptions de sommeil qu'il peut engendrer, ce qui affecte la capacité des enfants atteints à se concentrer.⁷ De plus, l'asthme non contrôlé peut interférer avec les activités normales de la vie comme le jeu, la socialisation et l'activité physique. Les enfants ayant l'asthme peuvent mener une vie heureuse, active et en santé si leur asthme est bien contrôlé par la prise de médicaments appropriés et l'adoption de stratégies pour éviter et contrôler l'exposition aux déclencheurs.

Qu'est-ce que l'asthme?

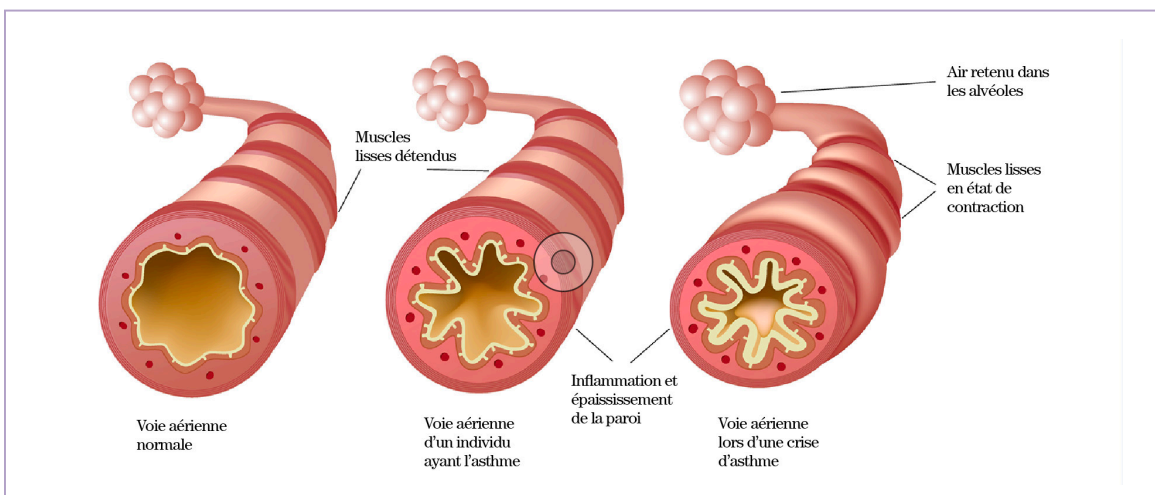
L'asthme est causé par une inflammation chronique des voies respiratoires des poumons.

Les enfants ayant l'asthme ont des voies respiratoires très sensibles qui se contractent brusquement en présence de certaines choses dans l'environnement (c'est-à-dire des déclencheurs).

Lorsque les enfants ayant l'asthme entrent en contact avec un de leurs déclencheurs, les trois réactions suivantes peuvent causer le rétrécissement des voies respiratoires des poumons :

- La paroi des voies respiratoires commence à enfler (inflammation).
- Une sécrétion excessive et une accumulation de mucus se produisent dans les voies respiratoires.
- Les muscles extérieurs des voies respiratoires se resserrent, causant une contraction des voies respiratoires.

Illustration 1 : Une voie respiratoire normale, une voie respiratoire d'un individu ayant l'asthme et une voie respiratoire lors d'une crise d'asthme



Ce rétrécissement des voies respiratoires peut engendrer :

- la toux ;
- la respiration sifflante (un sifflement dans la poitrine) ;
- la difficulté à respirer ;
- les serrements de la poitrine.

La toux est le symptôme le plus commun, et parfois le seul symptôme chez les enfants ayant l'asthme.

Qu'est-ce qu'un déclencheur de l'asthme ?

Les déclencheurs sont des choses dans l'environnement qui causent, qui provoquent ou qui aggravent les symptômes de l'asthme (par exemple, toux, sifflement, difficulté à respirer).

Parmi les déclencheurs courants figurent :

- les infections virales (rhume, grippe) qui sont responsables pour jusqu'à 90 % des exacerbations d'asthme chez les enfants ;
- la fumée du tabac ;
- la pollution de l'air ;
- l'activité physique ;
- les températures extrêmes ;
- les allergies (par exemple, animaux, pollen, moisissures, poussière, acariens) ; et
- les vapeurs et fortes odeurs (par exemple, peintures, marqueurs indélébiles, parfums, produits nettoyants et colle).

D'autres exemples de déclencheurs sont les aliments, les additifs alimentaires, la fumée des feux, certains médicaments et les émotions fortes (rire, pleurer, peur, anxiété).

Les enfants ayant l'asthme peuvent avoir différents déclencheurs. Chaque enfant ayant l'asthme a des déclencheurs qui lui sont propres et il ne réagira pas toujours de la même façon après une exposition aux déclencheurs. Dans certains cas, l'élève peut ne pas connaître ses déclencheurs.

Les élèves ayant l'asthme (et/ou leurs parents/tuteurs) devraient renseigner le personnel scolaire au sujet de leurs déclencheurs de l'asthme en remplissant un plan de soins (consultez l'Annexe 4). Puisque les déclencheurs de l'asthme peuvent changer au fil du temps et que de nouveaux déclencheurs peuvent être identifiés, une bonne communication entre l'école et le foyer est primordiale. En éliminant ou limitant l'exposition des élèves à leurs déclencheurs particuliers, il est possible de réduire la probabilité d'exacerbation de l'asthme et le besoin de prendre des médicaments.

Afin d'aider les élèves ayant l'asthme, les écoles devraient songer à réduire l'exposition à des déclencheurs environnementaux. (consultez l'Annexe 1).

Les déclencheurs sont généralement divisés en deux catégories : les irritants et les allergènes. Les allergènes occasionnent

une réponse immunitaire du corps; le système immunitaire les perçoit comme une menace alors qu'ils seraient autrement inoffensifs. Pour une liste exhaustive des déclencheurs de l'asthme les plus courants ainsi que des stratégies pour réduire l'exposition à ces derniers, veuillez consulter l'Annexe 1.

Que se passe-t-il quand une crise d'asthme se déclenche?

Le rétrécissement soudain des voies respiratoires produit ce que l'on appelle souvent une « crise d'asthme » ou une « exacerbation de l'asthme ». Parfois, il peut s'écouler plusieurs heures entre le déclenchement et la crise ou l'exacerbation à cause du temps qu'il faut aux voies respiratoires pour enfler et se contracter. Le niveau d'inflammation qui est sous-jacent dans la paroi des voies respiratoires peut aider à prédire à quel point les voies respiratoires réagiront à l'exposition aux déclencheurs. Une exposition de façon continue et soutenue de l'élève à ses déclencheurs de l'asthme engendrera des symptômes de l'asthme plus graves et plus fréquents, comme de la difficulté à respirer, une respiration sifflante et la toux. Des médicaments peuvent soulager et aider à prévenir ces symptômes. La réduction de l'exposition aux déclencheurs peut aider à prévenir une crise d'asthme.

Le contrôle de l'asthme est essentiel

Lorsque l'asthme est bien contrôlé, les élèves ont des symptômes peu fréquents et ils peuvent faire leurs activités sans être perturbés. Le degré de contrôle de l'asthme est lié au degré d'inflammation dans les voies respiratoires. Lorsqu'il y a beaucoup d'inflammation dans les voies respiratoires, elles sont très sensibles et sont plus susceptibles de se contracter brusquement et réagiront en se rétrécissant en réponse à un plus grand nombre de déclencheurs, malgré une exposition moindre à ceux-ci.

Moins l'asthme est contrôlé, plus il y a d'inflammation dans les voies respiratoires et, par conséquent, plus les élèves ayant l'asthme ressentent des symptômes de l'asthme. Lorsqu'il y a peu d'inflammation, les voies respiratoires sont moins sensibles et moins susceptibles de se contracter et de se rétrécir.

Les signes d'un bon contrôle de l'asthme chez un élève sont les suivants :

- Il ressent des symptômes de l'asthme moins de quatre fois par semaine.
- Il a recours à son inhalateur de soulagement (généralement bleu) moins de quatre fois par semaine.
- Il participe pleinement aux activités physiques et aux jeux sans ressentir de symptômes de l'asthme.
- Il dort toute la nuit sans se faire réveiller par des symptômes de l'asthme.
- Il ne fait pas de crises d'asthme.

Les signes d'un mauvais contrôle de l'asthme chez un élève sont les suivants :

- Il ressent des symptômes de l'asthme (par exemple, toux, difficulté à respirer, respiration sifflante) trois fois ou plus par semaine.
- Il a recours à son inhalateur de soulagement trois fois ou plus par semaine pour soulager les symptômes.
- Il se fait réveiller par son asthme la nuit ou tôt le matin (une fois par semaine, c'est trop).
- Il a de la difficulté à jouer ou à être actif à cause des symptômes de l'asthme.
- Il est absent de l'école à cause de son asthme.
- Il fait des crises d'asthme ou il y a une exacerbation de son asthme.

Si vous êtes préoccupé par le degré de contrôle de l'asthme chez un élève parce que vous avez observé ces signes, parlez-en avec lui (s'il est d'un âge approprié) et avec ses parents/tuteurs, et faites-leur savoir ce que vous observez.

Médicaments contre l'asthme

Les médicaments contre l'asthme ne guériront pas l'asthme. Ils peuvent prévenir ou soulager les symptômes de l'asthme. Il existe deux principaux types de médicaments contre l'asthme : les médicaments de soulagement et les médicaments de contrôle. Ils agissent de façons différentes pour contrôler l'asthme.

Médicaments de soulagement ou de secours (généralement bleus)

- Ils agissent rapidement (5 à 10 minutes) en détendant les muscles qui entourent les voies respiratoires, provoquant ainsi l'ouverture des voies respiratoires et un soulagement rapide des symptômes de l'asthme.
- Ils sont utilisés au besoin pour soulager les symptômes.
- Leur effet dure de quatre à six heures.
- Ils doivent être facilement accessibles en tout temps en cas de crise d'asthme afin de soulager les symptômes.

Illustration 2 : Exemple d'un inhalateur avec tube d'espacement/aérochambre



Médicaments de contrôle

- Ils réduisent et préviennent l'inflammation et la production de mucus dans les voies respiratoires.
- Ils sont généralement pris deux fois par jour, matin et soir. Cependant, ils peuvent être pris quatre fois par jour lors d'une exacerbation de l'asthme.
- Certains médicaments de contrôle sont sous forme d'inhalateur combinant un stéroïde pour contrôler l'inflammation et un bronchodilatateur à effet de longue durée pour combattre le rétrécissement des voies respiratoires.
- Il est important de se renseigner auprès des parents/tuteurs des enfants ayant l'asthme pour savoir si ce type de médicament doit être utilisé à l'école et pour connaître les consignes d'utilisation.

Illustration 3 : Des exemples de médicaments de contrôle



Les enfants de très bas âge auront besoin qu'un adulte leur administre leur médicament (consulter l'illustration 2). S'ils ont reçu des consignes appropriées, la plupart des enfants de sept ans (2e année) et plus sont capables de comprendre à quel moment ils ont besoin de leur médicament et la façon de l'utiliser correctement. Lorsqu'on a recours à un inhalateur pour l'administration d'un médicament contre l'asthme (c'est-à-dire un inhalateur doseur), il est recommandé d'utiliser un tube d'espacement avec l'inhalateur pour assurer que le médicament se rende bien aux poumons et pour faciliter l'administration du médicament. Il est très important que les enfants aient facilement accès à leur inhalateur (bleu) de soulagement. La *Loi Ryan de 2015 pour assurer la création d'écoles attentives à l'asthme* exige que la direction de chaque école permette à un élève d'avoir sur lui ses médicaments contre l'asthme s'il a l'autorisation d'un parent ou d'un tuteur. Si l'élève est âgé de 16 ans ou plus, il n'a pas besoin de l'autorisation d'un parent/tuteur pour avoir sur lui ses médicaments contre l'asthme. Notez que la *Note Politique/Programmes no 161 : Soutenir les enfants et les élèves ayant des affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles* de 2018 stipule également que les écoles doivent encourager les élèves à faire l'autogestion de leur affection médicale conformément à leur plan de soins.

Situations courantes relatives à l'asthme

L'asthme et l'activité physique

L'activité physique d'intensité élevée déclenche souvent les symptômes de l'asthme. C'est d'autant plus vrai lors de températures extrêmes ou lorsque l'asthme est mal contrôlé, comme lorsque l'élève se remet d'un rhume ou d'une infection virale. Si l'élève ressent déjà des symptômes de l'asthme, il ne devrait pas participer à l'activité physique. Les symptômes de l'asthme déclenché par l'exercice peuvent se manifester plusieurs minutes après le début de l'activité physique et jusqu'à 30 minutes après la fin de l'activité. Si l'activité physique cause des symptômes de l'asthme récurrents chez l'élève, parlez-lui-en (selon son âge) ou laissez savoir aux parents/tuteurs ce que vous observez. L'interruption de l'activité physique est un signe courant que l'asthme est mal contrôlé.

Les stratégies suivantes peuvent aider les élèves ayant l'asthme à participer à l'activité physique :

- Un enfant éprouvant des symptômes de l'asthme avant le début de l'activité physique ne devrait pas participer à l'activité.
- Assurez-vous que le réchauffement s'effectue de façon progressive avant de commencer les activités nécessitant un effort soutenu.
- Soyez conscients des déclencheurs potentiels à proximité et essayez de réduire l'exposition à ceux-ci. Veuillez consulter l'Annexe 1.
- Encouragez les élèves ayant l'asthme à porter un foulard ou un masque lors des journées froides pour réchauffer et humidifier l'air qu'ils respirent.
- Déplacez les activités planifiées à l'extérieur à des endroits intérieurs bien ventilés dans le cas de conditions météorologiques extrêmes (froid, chaleur, humidité, vent), de concentration élevée de pollen dans l'air ou de mauvaise qualité de l'air.
- Vérifiez la concentration de pollen dans l'air dans votre région au www.meteo.com et les prévisions relatives à la qualité de l'air et les alertes au smog au www.qualitedelairontario.com et sur le site Web de la Cote air santé. En général, songez à modifier les plans pour faire de l'activité physique à l'extérieur si la Cote air santé (CAS) se situe entre quatre et dix (pour les élèves ayant l'asthme) ou entre sept et dix (pour la population en général).⁸ Ceci n'est qu'une recommandation générale relativement à la façon d'utiliser la CAS. Chez certains élèves ayant l'asthme, l'asthme peut se manifester à un niveau plus bas s'il est mal contrôlé ou s'il est plus grave ; d'autres élèves ayant l'asthme pourraient ne ressentir aucun symptôme même si la CAS se situe à des niveaux plus élevés si leur asthme est bien contrôlé.

- Demandez aux parents/tuteurs de renseigner le personnel du programme ou les entraîneurs de toutes modifications ou considérations relativement à la participation à l'activité physique.
- Avisez les parents/tuteurs si l'élève est incapable de participer pleinement à l'activité physique à cause de symptômes d'asthme; cela peut être un signe d'asthme mal contrôlé requérant un suivi auprès du fournisseur de soins de santé.

Il est possible de réduire le risque d'apparition de symptômes de l'asthme déclenché par l'exercice en contrôlant bien l'asthme. Parfois, on prescrit l'utilisation d'un inhalateur 10 à 15 minutes avant le début de l'activité dans les cas où l'asthme est plus difficile à contrôler. La plupart des élèves n'auront pas à utiliser leur inhalateur de secours avant de faire de l'activité physique afin de prévenir l'apparition de symptômes. Si l'élève a utilisé son inhalateur avant le début de l'activité et que des symptômes se manifestent tout de même pendant l'activité, celui-ci peut avoir recours à son inhalateur de nouveau pour atténuer les symptômes, mais il ne devrait pas continuer à prendre part à l'activité et un suivi devrait être effectué pour observer si son asthme s'aggrave. Pour les élèves atteints de l'asthme déclenché par l'exercice, l'enseignant ou l'entraîneur devrait passer en revue le plan de soins (consultez l'Annexe 4) pour obtenir de l'information particulière concernant la gestion de l'asthme pendant l'activité physique et s'entretenir avec chaque élève ou avec ses parents/tuteurs pour en connaître davantage sur l'asthme de l'élève.

L'asthme et l'anaphylaxie

Les enfants souffrant à la fois d'asthme et d'allergies (c'est-à-dire l'anaphylaxie) mettant leur vie en danger sont à plus grand risque d'avoir une réaction sévère à laquelle ils pourraient succomber. Il est nécessaire de connaître les signes et symptômes de l'asthme et de l'anaphylaxie pour gérer les réactions sévères qui peuvent mettre la vie en danger. Consultez le plan de soins de l'élève qui contient de l'information au sujet de son asthme et d'allergies qui pourraient mettre sa vie en danger. Consultez la politique sur l'anaphylaxie de votre conseil scolaire pour obtenir de plus amples renseignements concernant la prévention et la gestion d'allergies constituant un danger de mort. Si un élève atteint d'anaphylaxie souffre d'une crise d'asthme pouvant mettre sa vie en péril, on doit avoir accès facilement à un auto-injecteur d'épinéphrine (par exemple, EpiPen) et le lui administrer.

Reconnaître et prendre en charge un cas d'asthme qui s'aggrave ou une crise d'asthme

Il est difficile de prédire à quel moment une crise d'asthme ou une exacerbation de l'asthme se manifestera. Lorsqu'un élève a de la difficulté à respirer, tousse ou a une respiration sifflante, il doit avoir recours rapidement à son médicament de soulagement. À compter de la deuxième année, la plupart des élèves sont en mesure d'utiliser leur inhalateur correctement sans assistance. Cependant, certains élèves auront besoin d'aide. Dans le cas où un élève ressentirait des symptômes de l'asthme, suivez les recommandations contenues dans le plan de soins (consulter l'Annexe 4). Habituellement, lors de l'apparition de symptômes de l'asthme, deux inhalations de l'inhalateur de secours sont prises séparément à 30 secondes d'intervalle. Les symptômes de l'asthme devraient s'être atténués après 15 minutes. L'affiche *Prise en charge des crises d'asthme* de l'Association pulmonaire de l'Ontario (consulter l'Annexe 2) décrit comment évaluer la gravité de la crise d'asthme ou de l'exacerbation de l'asthme et les actions à prendre. Tout le personnel scolaire devrait passer en revue annuellement les actions à prendre décrites sur cette affiche. Les écoles peuvent demander à l'Association pulmonaire de l'Ontario de recevoir des exemplaires gratuits pour le personnel et pour les bénévoles. L'affiche peut également être téléchargée en visitant [lungontario.ca](https://www.lungontario.ca). Pour des vidéos montrant comment utiliser divers inhalateurs, visitez <https://www.lungontario.ca>.

poumon.ca/santé-pulmonaire/demandez-de-laide/comment-utiliser-votre-inhalateur. Le module d'apprentissage en ligne d'Ophea, *Mise en application de la Loi Ryan : s'assurer d'avoir des écoles attentives à l'asthme* et/ou la vidéo *Comment gérer l'asthme dans nos écoles* devraient être passés en revue annuellement.

Les conseils scolaires devraient avoir des procédures pour que le personnel scolaire, les élèves et les bénévoles sachent comment agir de façon appropriée dans le cas d'une crise d'asthme.

Excursions scolaires

Lors d'activités en dehors du terrain de l'école (par exemple, sorties scolaires, excursions, compétitions), assurez-vous d'amener les formulaires du plan de soins en cas d'asthme qui s'aggrave (crises ou exacerbations). Il est important que les parents/tuteurs connaissent les détails d'une sortie scolaire plusieurs jours d'avance au cas où des dispositions spéciales devraient être prises. Si des sorties scolaires d'une nuit sont prévues, les élèves ayant l'asthme pourraient avoir besoin d'apporter des médicaments additionnels qu'ils ont habituellement à la maison, mais qui seront utilisés pendant l'excursion.





Section 2 : Créer des écoles attentives à l'asthme

L'asthme et la réussite des élèves

L'asthme est la maladie chronique la plus courante chez les enfants et les jeunes et elle est reconnue comme étant un facteur de santé contribuant à des disparités en matière d'éducation. Les élèves ayant l'asthme sont plus susceptibles d'avoir un plus haut taux d'absentéisme, ce qui, par conséquent, peut affecter le rendement scolaire, le progrès et le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires. L'école est le premier environnement dans lequel les élèves ayant l'asthme sont en mesure d'acquérir et de peaufiner leurs habiletés d'autogestion de leur asthme. À l'école, on s'attend à ce qu'ils reconnaissent et gèrent un cas d'asthme qui s'aggrave, qu'ils sachent quand prendre leur médicament de façon appropriée, qu'ils limitent leur exposition à des déclencheurs et qu'ils naviguent à travers des situations sociales complexes.

La *Loi Ryan pour assurer la création d'écoles attentives à l'asthme* est entrée en vigueur le 5 mai 2015. La loi exige que chaque conseil scolaire de la province élabore une politique sur l'asthme. Les écoles doivent également élaborer un plan individuel pour chaque élève ayant l'asthme, incluant l'autorisation aux élèves d'avoir sur eux leur inhalateur (la permission d'un parent ou d'un tuteur est requise pour les élèves de moins de 16 ans).

La *Note Politique/Programmes no 161 : Soutenir les enfants et les élèves ayant des affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles* est en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2018. Cette politique exige que les conseils scolaires encadrent les élèves souffrant d'asthme, de diabète ou d'épilepsie ou qui sont à risque d'anaphylaxie. Les parents d'enfants ayant une affection prédominante, le personnel scolaire et la direction travaillent de concert afin de créer un milieu sécuritaire où les élèves peuvent s'épanouir. Les conseils scolaires doivent utiliser un plan de soins (consultez l'Annexe 4) comme outil pour la création d'un milieu favorable pour les élèves souffrant d'affections médicales prédominantes.

La création d'écoles attentives à l'asthme permet aux élèves :

- de maximiser leur potentiel de croissance, de développement et d'accomplissement ;
- de tirer profit des bienfaits en matière d'éducation et de santé ainsi que sur le plan social ;
- d'acquérir des habiletés pour la gestion de leur asthme qu'ils garderont la vie durant.

Les écoles qui créent un environnement accueillant et favorable pour les élèves ayant l'asthme peuvent s'attendre aux résultats positifs suivants :

- une réduction du taux d'absentéisme chez les élèves ;
- une diminution des perturbations en classe ;
- une gestion appropriée de l'asthme qui s'aggrave et des crises ayant l'asthme ;
- une pleine participation des élèves ayant l'asthme dans les activités physiques, dans l'apprentissage et dans l'engagement social.

Comment créer des écoles attentives à l'asthme

La création d'environnements scolaires attentifs requiert la participation de tous les membres de la communauté scolaire (c'est-à-dire, administrateurs, enseignants, entraîneurs, personnel scolaire, bénévoles, élèves ayant l'asthme et leurs parents/tuteurs). Les conseils scolaires doivent élaborer une politique sur l'asthme satisfaisant aux exigences de la *Loi Ryan de 2015 pour assurer la création d'écoles attentives à l'asthme* et de la *Note Politique/Programmes no 161* :

Soutenir les enfants et les élèves ayant des affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles de 2018. Un modèle de politique sur l'asthme (consulter l'Annexe 3) fut élaboré pour les conseils scolaires par la Corporation des services en éducation de l'Ontario. Communiquez avec le bureau de santé publique de votre région, car il pourrait être en mesure de vous aider dans l'élaboration de votre politique.

Les conseils pour la mise en œuvre proposés dans les annexes 5 à 9 sont très utiles pour la création d'écoles attentives à l'asthme et sont conçus pour que chaque membre de l'équipe scolaire puisse y contribuer. Ces ressources peuvent être utilisées telles quelles ou être modifiées selon les besoins de l'école. Ces conseils devraient être distribués chaque année à tous les membres de l'équipe.

Plan de soins de l'élève

Lors de la période d'inscription au début de chaque année scolaire, il faut identifier les élèves ayant l'asthme. La direction de l'école doit élaborer un plan de soins pour chaque élève ayant l'asthme conjointement avec les parents/tuteurs et l'élève (selon son stade de développement) dans les 30 premiers jours ouvrables de chaque année scolaire. Des révisions devraient y être apportées lorsqu'il y a des changements relativement à l'affection médicale de l'enfant.

Avec l'autorisation des parents/tuteurs, les renseignements contenus dans le plan de soins seront transmis aux membres du personnel scolaire qui sont en contact direct avec l'élève pour qu'ils puissent agir de façon appropriée en cas de crises d'asthme et d'exacerbations de l'asthme.

L'école devrait également contacter l'entreprise de transport scolaire au sujet des élèves ayant l'asthme. Les conducteurs d'autobus suivront les consignes énoncées dans les manuels de politiques et procédures de l'entreprise de transport scolaire.

Éducation/formation du personnel

Le personnel devrait recevoir une formation avant ou au début de l'année scolaire afin de passer en revue les médicaments contre l'asthme, les signes de l'asthme contrôlé, les signes de l'asthme qui s'aggrave ou d'exacerbation de l'asthme et la façon de prendre en charge la situation. Des ressources sont offertes pour aider à cette activité de formation :

- Utilisez le module d'apprentissage en ligne d'Ophea, *Mise en application de la Loi Ryan : s'assurer d'avoir des écoles attentives à l'asthme* pour former le personnel (consultez l'Annexe 10 pour de l'information sur l'accès à cette ressource). Ce module d'apprentissage en ligne met à l'épreuve la mise en pratique des connaissances des participants.
- Visionnez la vidéo d'Ophea *Comment gérer l'asthme dans nos écoles* et consultez le guide de visionnement qui l'accompagne lors des formations du personnel (consultez l'Annexe 10 pour de l'information sur l'accès à cette ressource).
- Présentez l'affiche *Prise en charge des crises d'asthme* de l'Association pulmonaire de l'Ontario aux membres du personnel scolaire pour les aider à identifier un cas d'asthme qui s'aggrave et à réagir de façon appropriée. Veuillez visiter lungontario.ca pour commander des copies gratuites (consultez l'Annexe 2 pour l'affiche et pour connaître les modalités de commande).

En permettant aux membres du personnel de renforcer leurs connaissances sur l'asthme, ils sont en mesure de reconnaître des déclencheurs courants de l'asthme ainsi que les signes et symptômes de l'asthme, et ils ont une plus grande confiance en leur capacité à gérer les crises d'asthme et les exacerbations de l'asthme et à aider les élèves ayant l'asthme à participer pleinement aux activités scolaires.

Ordinogramme de mise en œuvre pour la création d'écoles attentives à l'asthme



1^{re} étape : Établissez un processus d'identification des élèves ayant l'asthme.

Assurez-vous d'inclure des questions au sujet de l'asthme sur les formulaires d'inscription (par exemple, Votre enfant est-il atteint d'asthme? Votre enfant a-t-il recours à des médicaments contre l'asthme?)



2^e étape : Mettez en œuvre des stratégies pour la gestion des cas d'asthme qui s'aggrave pour chaque élève et pour l'ensemble de l'école.

Élaborez un plan de soins pour chaque élève ayant l'asthme conjointement avec les parents/tuteurs de l'élève, les membres du personnel scolaire (selon le cas) et l'élève (selon son stade de développement). Suivez la politique de votre conseil scolaire pour reconnaître et gérer un cas d'asthme qui s'aggrave ou une crise d'asthme. Apposez l'affiche Prise en charge des crises d'asthme à divers endroits (par exemple, gymnase, bureau principal, entrée principale).



3^e étape : Assurez-vous que les élèves ayant l'asthme aient rapidement accès à leur médicament contre l'asthme.

Suivez la politique de votre conseil scolaire portant sur l'asthme ou les médicaments pour vous assurer que les élèves ayant l'asthme aient facilement accès à leur médicament contre l'asthme. La plupart des élèves de sept ans et plus peuvent généralement décider quand et comment utiliser leur inhalateur contre l'asthme. Si les élèves ont besoin d'aide pour prendre leur médicament, assurez-vous qu'il soit facilement accessible. Les médicaments contre l'asthme ne devraient jamais être gardés dans un endroit verrouillé.



4^e étape : Identifiez et réduisez les déclencheurs courants d'asthme à l'école.

Prenez des mesures pour réduire l'exposition aux déclencheurs d'asthme (par exemple, poussière, moisissures, animaux nuisibles, odeurs fortes, produits parfumés).



5^e étape : Encouragez les élèves ayant l'asthme à participer aux activités physiques et aux jeux.

Aidez les élèves ayant l'asthme à prendre part aux activités physiques et aux jeux. Surveillez-les pour tout signe ou symptôme d'asthme.



6^e étape : Offrez des occasions d'apprentissage sur l'asthme.

Offrez des occasions d'apprentissage au personnel, aux élèves ayant l'asthme, aux parents/tuteurs et au public en général sur les éléments suivants :

- les signes et symptômes d'asthme
- les déclencheurs
- les médicaments et leur utilisation
- l'identification d'un cas d'exacerbation de l'asthme ou d'une crise d'asthme et comment y réagir de façon appropriée.



7^e étape : Collaborez avec des partenaires communautaires afin de créer une école attentive à l'asthme.

Consultez des experts en matière d'asthme chaque année pour passer en revue et mettre à jour les politiques visant à aider les élèves ayant l'asthme. Collaborez avec les familles d'élèves ayant l'asthme pour aider à une gestion efficace de l'asthme à l'école.

Collaborez avec d'autres personnes (c'est-à-dire, santé publique, fournisseurs de soins de santé des élèves, parents/tuteurs et partenaires communautaires) afin de créer des écoles attentives à l'asthme.

Il est essentiel que les écoles communiquent avec les élèves ayant l'asthme et leurs parents/tuteurs pour discuter de leurs rôles et de ce à quoi l'on s'attend d'eux. Voici quelques exemples de ces attentes :

- élaborer le plan de soins conjointement avec les personnes concernées ;
- fournir le médicament contre l'asthme et le matériel nécessaire ;
- apporter des révisions au plan de soins lorsqu'il y a des changements relativement à l'affection médicale de l'élève ;
- rencontrer le personnel scolaire si celui-ci doit aider l'élève ayant l'asthme relativement à l'administration de son médicament (c'est-à-dire, quand et comment utiliser son médicament) ;
- faire utilisation responsable du médicament (par exemple, ne pas partager son médicament avec ses pairs).

Divers organismes et partenaires communautaires ont créé des ressources qu'il est possible de consulter afin de vous aider à créer et maintenir des écoles attentives à l'asthme. Consultez l'Annexe 10 pour en savoir davantage sur d'autres ressources sur l'asthme qui peuvent répondre à vos besoins.

Liens aux politiques du ministère de l'Éducation

Les fondements d'une école saine

Le gouvernement de l'Ontario a conçu la ressource Les fondements d'une école saine pour contribuer à la création et au maintien d'un environnement d'apprentissage qui promeut et favorise le bien-être des élèves. Cet objectif met l'accent sur la nécessité de ne pas se concentrer uniquement sur les résultats scolaires, mais de considérer aussi le développement cognitif, émotionnel, social et physique, c'est-à-dire de considérer l'enfant ou l'élève comme un être indivisible.

La ressource définit cinq volets interdépendants à la base d'une approche globale pour la création d'une école plus saine. Cette approche globale assure que les élèves apprendront au sujet d'un mode de vie sain et actif dans un environnement renforçant leur apprentissage grâce à des politiques, des programmes et des initiatives promouvant une vie saine et active. Ces cinq volets sont les suivants :

- Curriculum, enseignement et apprentissage. Offrir des occasions d'apprentissage au sujet de l'asthme aux élèves, au personnel scolaire, aux parents/tuteurs et aux bénévoles afin que les élèves ayant l'asthme soient appuyés et prêts à apprendre.
- Leadership au sein de l'école et de la salle de classe. Mettre en œuvre des politiques et des procédures relativement à l'asthme pour appuyer les élèves ayant l'asthme.
- Engagement des élèves. Offrir des occasions aux élèves de partager et d'apprendre ensemble au sujet de l'asthme et des écoles attentives à l'asthme.
- Environnement physique et milieu social. Établir un processus permettant d'identifier les élèves ayant l'asthme, permettre aux élèves ayant l'asthme d'avoir facilement accès à leurs médicaments contre l'asthme et réduire les déclencheurs d'asthme courants dans l'environnement à l'intérieur et à l'extérieur, améliorant ainsi l'environnement pour tous les élèves. Encourager les élèves ayant l'asthme à participer pleinement à tous les aspects de l'expérience scolaire (équipes de l'école, activité physique quotidienne) afin de promouvoir le développement cognitif, émotionnel, social et physique de tous les élèves.
- Alliance famille-école, partenariats et développement communautaire. Créer des partenariats avec les parents, l'école et des partenaires communautaires afin de favoriser la création d'environnements attentifs à l'asthme.



Section 3 : Ressources et outils de mise en œuvre pour les écoles

Cette section comprend des outils et des ressources visant à aider à la création d'écoles attentives à l'asthme.

Annexe 1 : Déclencheurs de l'asthme

Tableau 1 : Irritants de l'asthme et mesures pour réduire l'exposition

Irritants et sources d'exposition	Mesures pour réduire l'exposition
Infections virales et bactériennes <ul style="list-style-type: none">• Rhume et grippe• Sinusite	Le lavage de mains fréquent à l'eau et au savon est le meilleur moyen de prévention contre les virus et les bactéries; il est aussi important de ne pas mettre les doigts dans le nez, la bouche ou les oreilles. D'autres mesures préventives sont : se couvrir la bouche avec le coude pour tousser, se couvrir le nez et la bouche pour éternuer et utiliser un mouchoir pour garder propre la région sous le nez. Les bureaux de santé publique locaux peuvent fournir des ressources pour réduire la propagation des infections. Le vaccin contre la grippe est recommandé pour toutes les personnes âgées de plus de six mois. Il est encore plus fortement recommandé pour les élèves ayant l'asthme, puisqu'ils constituent un groupe à risque élevé.
La fumée du tabac <ul style="list-style-type: none">• La fumée secondaire est bien connue comme étant un déclencheur de l'asthme et peut également contribuer au développement de l'asthme chez les nouveau-nés.• La fumée tertiaire (c'est-à-dire, la fumée qui demeure sur les cheveux, les vêtements et le corps des fumeurs) peut causer des symptômes de l'asthme.	Les écoles devraient être des environnements sans fumée. Les élèves ne devraient pas être exposés à la fumée du tabac.

Irritants et sources d'exposition	Mesures pour réduire l'exposition
<p>Pollution de l'air</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toute activité qui fait accélérer le rythme de la respiration augmentera également l'exposition aux polluants lors des journées où la qualité de l'air est mauvaise. Cette exposition accrue est plus susceptible de causer l'apparition de symptômes et d'aggraver l'asthme. • L'exposition à l'air de mauvaise qualité a lieu lors de la pratique d'activités de loisirs et de sports à l'extérieur. Des exemples d'activités qui font accélérer le rythme de la respiration sont le vélo et les activités lors desquelles il faut courir comme le soccer, la crosse en enclos, le disque volant en équipe (ultimate frisbee), le tennis et le football. 	<p>Vérifiez les prévisions relatives à la qualité de l'air et les alertes au smog au www.qualifiedelairontario.com et sur le site Web de la Cote air santé disponible à travers le site Web d'Environnement et Changement climatique Canada au www.ec.gc.ca. En général, songez à modifier les plans pour faire de l'activité physique à l'extérieur si la Cote air santé (CAS) se situe entre quatre et dix (pour les élèves ayant l'asthme) ou entre sept et dix (pour la population en général). Déplacez les activités planifiées à l'extérieur à des endroits intérieurs bien ventilés si la qualité de l'air est mauvaise.</p> <p>Les écoles devraient songer à élaborer des politiques relativement à des zones où la marche au ralenti des véhicules est interdite.</p>
<p>Activité physique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les activités intenses qui sont des activités aérobies sont plus susceptibles de causer l'asthme déclenché par l'exercice. Des exemples d'activités physiques plus susceptibles de déclencher des symptômes d'asthme sont la course, la crosse, le soccer, le football, le basketball, le hockey, le hockey sur gazon, le disque volant en équipe (ultimate frisbee) et le tennis. 	<p>Le risque que se manifestent des symptômes d'asthme déclenché par l'exercice peut être réduit en contrôlant bien l'asthme. Dans certains cas, on prescrit l'utilisation d'un inhalateur 10 à 15 minutes avant le début de l'activité.</p>
<p>Températures extrêmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • La respiration d'air froid peut causer le rétrécissement des voies respiratoires et déclencher des symptômes de l'asthme. • La pratique d'activités à intensité élevée dans des températures extrêmes est plus susceptible de causer des problèmes, surtout dans des environnements froids et venteux 	<p>Encouragez les élèves ayant l'asthme à porter un foulard ou un masque lors des journées froides pour réchauffer et humidifier l'air qu'ils respirent.</p> <p>L'utilisation de climatiseurs d'air et de ventilateurs peut être utile lors des journées chaudes et humides.</p>

Irritants et sources d'exposition	Mesures pour réduire l'exposition
<p>Odeurs fortes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournitures artistiques • Produits nettoyants contenant un agent blanchissant ou de l'ammoniac • Produits parfumés (par exemple, parfums, lotions après-rasage, assainisseurs d'air) • Vapeurs de peinture 	<p>L'utilisation de fournitures artistiques dégageant de fortes odeurs (c'est-à-dire produits chimiques) devrait être évitée, y compris les colles acryliques, la colle de caoutchouc, l'encre liquide, les adhésifs et la peinture en aérosol, les marqueurs (à essuyage sec, parfumés, indélébiles) et la peinture à l'huile.</p> <p>Les vapeurs de peinture devraient être évitées. Les travaux de peinture dans l'établissement devraient être exécutés pendant les congés. Il est important que l'aération soit adéquate. Avisez les parents/tuteurs des projets de peinture intérieure qui seront réalisés au cours de l'année.</p> <p>Il est recommandé d'utiliser des produits nettoyants et des produits parfumés qui sont écologiques ainsi que des produits peu parfumés. Les écoles devraient songer à élaborer et mettre en œuvre des politiques pour créer des zones favorisant l'utilisation réduite de produits parfumés et/ou pour faire des écoles des milieux sans parfum.</p>

Tableau 2 : Allergènes de l'asthme et mesures pour réduire l'exposition

Allergènes et sources d'exposition	Mesures pour réduire l'exposition
<p>Acariens</p> <ul style="list-style-type: none"> • Petits insectes qui se nourrissent de cellules mortes de la peau et qui sont présents dans les fibres des chaises rembourrées, les coussins, les oreillers et les tapis, ainsi que sur les animaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Enlevez les tapis et les moquettes, les chaises rembourrées, les meubles rembourrés et les coussins. • Époussetez fréquemment avec un linge humide et passez l'aspirateur tous les jours (utilisez un aspirateur ayant un filtre à haute efficacité [HEPA]). • Le nettoyage devrait s'effectuer à la fin de la journée quand les élèves ont quitté les lieux.

Allergènes et sources d'exposition	Mesures pour réduire l'exposition
<p>Moisissures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les spores provenant de la moisissure peuvent se retrouver dans l'air et déclencher l'asthme. • Les taches noires (parfois blanches) autour des fenêtres, sur le plafond ou sur les murs sont des signes courants de la présence de moisissures. • Un taux d'humidité élevé favorise la prolifération des moisissures et des acariens. • L'exposition aux moisissures survient fréquemment dans les arénas intérieurs et peut causer plus de problèmes lors de la pratique d'activités physiques comme le hockey, la crosse, le basketball, la danse et le volleyball. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenez le taux d'humidité à l'intérieur inférieur à 50 %. Le taux d'humidité peut être mesuré par un hygromètre que vous pouvez vous procurer dans une quincaillerie. L'utilisation de déshumidificateurs peut également aider à réduire le taux d'humidité. • Signalez les fuites et le matériel endommagé par l'eau aux services de l'environnement. • Enlevez le matériel endommagé par l'eau (tapis, sous-tapis, carreaux de plafond, etc.). Réparez les fuites et favorisez une bonne circulation d'air. • Des moisissures peuvent proliférer à l'intérieur ou autour des aquariums et des humidificateurs. Ils doivent donc être nettoyés régulièrement. • Les moisissures extérieures se trouvent dans le gazon frais coupé et les feuilles mortes en décomposition. Elles sont plus courantes au printemps, à l'été et à l'automne, jusqu'à la première gelée. • Pour d'autres stratégies visant à favoriser une bonne qualité de l'air intérieur, consultez le site Web de Santé Canada, Qualité de l'air intérieur – Outils de la trousse d'action pour les écoles canadiennes, à l'adresse suivante : http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-sent/pubs/air/tools_school-outils_ecoles/index-fra.php
<p>Pollen</p> <ul style="list-style-type: none"> • La concentration de pollen est à son plus élevé de mai à septembre, par temps ensoleillé, sec et venteux. • Toute activité physique effectuée lors des journées où la concentration de pollen est élevée augmentera l'exposition au pollen et sera plus susceptible de causer des symptômes d'asthme aux élèves qui y sont allergiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gardez les fenêtres fermées les jours où la concentration de pollen dans l'air est élevée. • Vérifiez la concentration de pollen dans l'air de votre région en vérifiant les prévisions météo locales ou en consultant www.meteomedia.com.
<p>Animaux et insectes nuisibles (souris, rats, coquerelles)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les écoles devraient songer à créer des zones sans animaux. • Nettoyez afin d'enlever toutes les particules d'aliments. • Suivez les lignes directrices en matière de système de lutte antiparasitaire intégrée.

Allergènes et sources d'exposition	Mesures pour réduire l'exposition
<p>Aliments et additifs alimentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les allergies à des aliments et à des additifs alimentaires peuvent causer l'anaphylaxie, une réaction grave pouvant mettre la vie en danger. • Il est possible de développer des allergies pour tout aliment ou additif alimentaire. Les arachides, les noix, les graines de sésame, le lait, les crustacés, le poisson et les oeufs sont parmi les causes les plus courantes d'allergies alimentaires. Le glutamate monosodique, les sulfites et les colorants alimentaires sont parmi les causes les plus courantes d'allergies à des additifs alimentaires. • Les personnes atteintes d'asthme et d'anaphylaxie sont à plus grand risque de mourir à la suite d'une réaction grave. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prenez connaissance des aliments et des additifs alimentaires auxquels l'élève est allergique, des signes et symptômes typiques et de la gravité. • La Loi Sabrina en Ontario exige que les conseils scolaires aient un plan individuel pour les élèves ayant des réactions anaphylactiques pouvant mettre leur vie en danger, qui sont les plus souvent causées par des allergies alimentaires. • La meilleure mesure préventive est que l'élève évite d'être exposé à ses allergènes. Les stratégies utilisées dans les écoles pour éviter l'exposition à des aliments ou des additifs alimentaires causant des allergies diffèrent fréquemment selon l'année scolaire. • Le site Web d'Allergies Alimentaire Canada est convivial et il contient de l'information exhaustive pour aider les enseignants à aider les élèves ayant des allergies à des aliments ou des additifs alimentaires (allergiesalimentairescanada.ca).

Annexe 2 : Prise en charge des crises d'asthme (affiche)

Veillez visiter lungontario.ca pour commander des copies gratuites de l'affiche « Prise en charge des crises d'asthme » (conforme à LAPHO) de l'Association pulmonaire de l'Ontario.

Prise en charge des crises d'asthme

PRENDRE DES MESURES	
<p>Si l'un ou l'autre des symptômes suivants apparaît :</p> <ul style="list-style-type: none">• toux continue• difficulté à respirer• serrement de la poitrine• respiration sifflante (sifflement dans la poitrine) <p>L'élève peut aussi paraître agité, irritable ou très fatigué.</p>	<p>Étape 1 : Administrer immédiatement l'inhalateur de soulagement à action rapide (souvent bleu). Utiliser le tube d'espacement si fourni.</p> <p>Étape 2 : Vérifier les symptômes. Ne reprendre les activités normales qu'après la disparition de tous les symptômes. Si les symptômes s'aggravent ou qu'aucun soulagement n'est observé dans les dix minutes qui suivent, il s'agit d'une situation d'urgence; suivre les étapes ci-dessous.</p>
SITUATION D'URGENCE	
<p>Si l'un ou l'autre des symptômes suivants apparaît :</p> <ul style="list-style-type: none">• respiration difficile et rapide• incapacité de parler en phrases complètes• couleur bleue des lèvres ou des doigts• tirage de la peau entre les côtes ou à la base du cou <p>L'enfant peut également paraître anxieux, désorienté et très fatigué.</p>	<p>Étape 1 : Administrer immédiatement l'inhalateur de soulagement à action rapide (souvent bleu). Utiliser le tube d'espacement si fourni.</p> <p>Composer le 911 pour demander une ambulance. Suivre le protocole de communication du 911 avec les intervenants d'urgence.</p> <p>Étape 2 : Si les symptômes persistent, utilisez l'inhalateur de soulagement toutes les 5-15 minutes jusqu'à l'arrivée du personnel médical.</p>
<p>En attendant l'arrivée des secours :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Asseoir l'élève avec les bras reposant sur une table (ne pas allonger l'élève à moins qu'il ne s'agisse d'une réaction anaphylactique);✓ Ne pas faire respirer l'élève dans un sac;✓ Rester calme, rassurer l'élève et rester avec l'élève;✓ Avertir les parents, le tuteur ou la personne à joindre en cas d'urgence.	

Cette publication est disponible en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées de loi (LAPHO) format électronique à l'adresse www.on.lung.ca/resources.

Pour en apprendre au sujet de l'asthme, communiquer avec la ligne d'information sur la santé pulmonaire de l'Association pulmonaire au 1-888-344-5864 ou www.on.lung.ca

RESPIREZ
l'association pulmonaire



Annexe 3 : Modèle de politique et procédures relativement à l'asthme

Les conseils scolaires peuvent utiliser ce modèle de politique, créé par la Corporation des services en éducation de l'Ontario (CSÉO), comme point de départ pour l'élaboration de leur propre politique relative à l'asthme, conformément à la *Loi Ryan de 2015 pour assurer la création d'écoles attentives à l'asthme*. La *Note Politique/Programmes no 161 : Soutenir les enfants et les élèves ayant des affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles de 2018* exige également aux conseils scolaires d'avoir en place une ou des politiques pour soutenir les élèves souffrant d'affections médicales prédominantes. Lors de l'élaboration de leur politique, les conseils scolaires devraient consulter leur aide juridique afin de s'assurer qu'ils remplissent leurs obligations statutaires.

Conseil scolaire : _____

POLITIQUE RELATIVE À L'ASTHME

No de la politique : _____ Date : _____ Date d'examen : _____

ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

Conformément à la *Loi Ryan de 2015 pour assurer la création d'écoles attentives à l'asthme*, le conseil scolaire _____ a pour stratégie d'établir et de maintenir une politique visant les élèves ayant l'asthme.

La sécurité des élèves souffrant d'affections médicales comme l'asthme, est une responsabilité commune du conseil, de l'école, de la famille, du fournisseur de soins de santé qualifié et des partenaires communautaires.

Cette politique souligne l'engagement du conseil envers la sécurité et le bien-être des élèves ayant l'asthme.

DÉFINITIONS

Qu'est-ce que l'asthme?

D'après l'Association pulmonaire de l'Ontario, l'asthme est une maladie pulmonaire chronique (à long terme) très commune qui peut rendre la respiration difficile.

Les gens ayant l'asthme ont des voies respiratoires sensibles qui réagissent aux déclencheurs. Il existe de nombreux types de déclencheurs, comme la piètre qualité de l'air, la moisissure, la poussière, le pollen, les infections virales, les animaux, la fumée et l'air froid. Les symptômes de l'asthme aussi varient et peuvent inclure la toux, la respiration sifflante, les difficultés respiratoires, l'essoufflement et le serrement de poitrine. Ils peuvent être de légers à graves, et même parfois constituer un danger de mort.

Les définitions des mots qui suivent s'appliquent au présent document.

Médicaments d'urgence

Les « médicaments d'urgence » sont ceux administrés à l'élève par un membre du personnel ou ceux pris par l'élève en cas d'exacerbation de l'asthme, comme les aérosols-doseurs ou les médicaments de secours.

Médicaments

Les « médicaments » sont ceux prescrits par un fournisseur de soins de santé et qui, en cas de besoin, peuvent être soit administrés à un élève, soit pris par l'élève lui-même pendant les heures de classe ou les activités parascolaires.

Immunité

Selon la *Loi Ryan de 2015 pour assurer la création d'écoles attentives à l'asthme*, « sont irrecevables les actions ou autres instances en dommages-intérêts introduites contre un employé pour un acte ou une omission qu'il a commis de bonne foi dans l'exercice effectif ou censé tel des pouvoirs ou fonctions que lui attribue la présente loi ».

EXIGENCES

Le conseil doit :

- veiller à ce que tous les élèves aient facilement accès aux aérosols-doseurs qui leur ont été prescrits ;
- identifier les déclencheurs de l'asthme dans les salles de classe, les zones communes de l'école et dans le cadre de sorties éducatives, et mettre en œuvre des stratégies visant à réduire les risques d'exposition ;
- établir un plan de communication pour diffuser des renseignements sur l'asthme aux parents/tuteurs, aux élèves, aux employés et inclure toute autre personne qui est en contact direct avec un élève ayant l'asthme ;
- sensibiliser à l'asthme et dispenser une formation régulière sur la façon de reconnaître et de prévenir les déclencheurs de l'asthme, de repérer quand les symptômes empirent et de gérer les exacerbations de cette affection à tous les employés et autres personnes qui sont régulièrement en contact direct avec des élèves ;
- exiger que chaque direction d'école mette en place un processus pour identifier les élèves ayant l'asthme au moment de l'inscription ou à la suite du diagnostic et recueille tout renseignement nécessaire relatif à l'asthme auprès des parents/tuteurs et de l'élève ;
- exiger que chaque direction d'école élabore un plan de soins pour chaque élève ayant l'asthme en fonction des recommandations formulées par le fournisseur de soins de santé de l'élève ;
- exiger que chaque direction d'école tienne un dossier sur chaque élève ayant l'asthme. Ce dossier peut inclure des renseignements médicaux personnels, des renseignements sur le(s) traitement(s) et tous les autres renseignements pertinents portant sur l'élève, dans la mesure où ces renseignements sont obtenus avec le consentement de l'élève ou de ses parents/tuteurs, conformément à la législation qui s'applique, notamment la loi pertinente sur la protection des renseignements personnels. Ce dossier doit également inclure les coordonnées à jour des personnes à contacter en cas d'urgence ;
- exiger que chaque direction d'école renseigne le personnel du conseil scolaire et les autres personnes qui sont régulièrement en contact direct avec un élève ayant l'asthme au sujet du contenu de son plan de gestion de l'asthme ;
- examiner la politique relative à l'asthme dans le cadre de son cycle régulier d'examen des politiques ;
- inclure la politique relative à l'asthme dans les politiques du conseil affichées sur les sites Web de l'école et du conseil. Les rôles et responsabilités pour mettre en œuvre ces exigences sont décrits dans les procédures administratives du conseil – plan de gestion de l'asthme.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Loi de Ryan pour assurer la création d'écoles attentives à l'asthme
- Article 265 de la Loi sur l'éducation – Fonctions du directeur
- Article 20 du Règlement 298 – Fonctions de l'enseignant

Annexe 4 : Exemple d'un plan de soins

Renseignements sur l'élève

Photo (facultative)

Nom :

Date de naissance :

No d'élève :

Âge :

Année :

Enseignant(s) :

Personnes à contacter en cas d'urgence (en ordre de priorité)

Nom :

Lien de parenté :

Téléphone (jour) :

Téléphone (autre) :

Nom :

Lien de parenté :

Téléphone (jour) :

Téléphone (autre) :

Nom :

Lien de parenté :

Téléphone (jour) :

Téléphone (autre) :

Éléments déclencheurs connus d'une crise d'asthme

Sélectionnez tous les éléments qui s'appliquent.

- Rhume, grippe, maladie
- Changement de température
- Température froide
- Moisissure
- Poussière
- Poils et squames d'animaux
- Odeurs fortes
- Pollen
- Activité ou exercice physique
- Fumée (par exemple, d'un feu, de tabac, de cannabis, fumée secondaire)
- Autres (précisez) :
- Risque d'anaphylaxie (précisez l'allergène) :
- Instructions pour éviter de déclencher une crise : Éviter le temps à l'extérieur lorsque de la Cote air santé (CAS) est à 6 ou plus.

- Autres affections médicales ou allergies :

Gestion quotidienne de l'asthme

Utilisation d'un inhalateur de secours à l'école et durant les activités scolaires :

Un inhalateur de secours est un médicament à action rapide (habituellement de couleur bleue) qui sert lorsqu'une personne a des symptômes d'asthme. L'inhalateur de secours devrait être utilisé :

- Quand l'élève présente des symptômes d'asthme (difficulté à respirer, toux, respiration bruyante).
- Dans d'autres circonstances (précisez) :

Utilisez l'inhalateur de secours [nom du médicament] à la dose de [nombre de bouffées] bouffées (un maximum de 4 fois par jour).

Est-ce qu'un tube d'espacement (aérochambre) est fourni avec l'inhalateur ?

- Oui
- Non

Veillez sélectionner le type d'inhalateur que l'élève utilise :

- Airomir
- Ventolin
- Bricanyl
- Autre (précisez) :

Veillez sélectionner si vraie:

- L'élève a besoin d'aide pour accéder à l'inhalateur. L'inhalateur doit être disponible et utilisable facilement.

L'inhalateur est conservé :

Par :

Endroit :

Autre endroit :

Dans le casier numéro :

Combinaison du casier :

Veillez sélectionner si vraie:

- L'élève portera son inhalateur en tout temps, y compris durant les récréations, les cours d'éducation physique, les activités extérieures et celles ne se déroulant pas à l'école.
- L'élève tiendra son inhalateur :
 - o Dans ses poches
 - o Dans son sac à dos ou son sac banane
 - o Dans un étui ou un sac
 - o Ailleurs (précisez) :

L'élève a-t-il besoin d'aide pour utiliser son inhalateur?

- Oui
- Non

L'élève a un inhalateur de réserve qui est conservé :

- Au bureau (précisez l'endroit) :
- Autre endroit :
- Dans le casier numéro :
 - o Combinaison du casier :

Utilisation de médicaments de contrôle à l'école et durant les activités scolaires

D'autres médicaments sont pris régulièrement chaque jour pour contrôler l'asthme. Habituellement, l'élève les prend le matin et le soir, et non pendant qu'il est à l'école (sauf s'il participe à une activité incluant une nuit).

Prendre ou administrer :

Dose :

Heure(s) :

Prendre ou administrer :

Dose :

Heure(s) :

Prendre ou administrer :

Dose :

Heure(s) :

Procédures d'urgence

Si vous observez un des symptômes suivants :

- Toux continue
- Difficulté à respirer
- Oppression thoracique (serrement de poitrine)
- Respiration bruyante (sifflement dans la poitrine)

(L'élève peut également être agité, irritable ou tranquille.)

Faites ce qui suit:

Étape 1: Utilisez immédiatement l'inhalateur de secours à action rapide (habituellement de couleur bleue). Utilisez un tube d'espacement s'il a été fourni.

Étape 2: Vérifiez les symptômes. L'élève ne peut reprendre les activités normales qu'une fois tous les symptômes disparus.

Si les symptômes s'aggravent ou ne diminuent pas dans les 10 minutes qui suivent, il s'agit d'une situation d'urgence! Prenez alors les mesures indiquées ci-dessous si vous observez un des symptômes suivants :

- La respiration de l'élève est difficile et rapide.
- L'élève ne peut pas s'exprimer en phrases complètes.
- Ses lèvres ou les lits de ses ongles sont bleus ou gris.
- Sa peau, son cou ou sa poitrine sont aspirés à chaque respiration.

(L'élève peut également être agité, irritable ou tranquille.)

Il s'agit d'une situation d'urgence! Faites ce qui suit :

Étape 1: Utilisez immédiatement l'inhalateur de secours à action rapide (habituellement de couleur bleue). Utilisez un tube

d'espacement s'il a été fourni.

Appelez le 9-1-1 pour faire venir une ambulance. Suivez le protocole de communication avec le 9-1-1 avec les intervenants d'urgence.

Étape 2: Si les symptômes se poursuivent, utilisez l'inhalateur de secours toutes les 5 ou 10 minutes jusqu'à l'arrivée de l'aide médicale.

En attendant l'arrivée de l'aide médicale :

- Faites asseoir l'élève avec les bras étendus sur une table. Ne le faites pas s'étendre, sauf en cas de réaction anaphylactique.
- Ne le faites pas souffler dans un sac.
- Gardez votre calme, rassurez l'élève et restez à ses côtés.
- Avisez les personnes à contacter en cas d'urgence (parent(s), tuteur(s) ou autres personnes désignées).

Renseignements sur le fournisseur de soins de santé (facultatifs)

Il peut s'agir des personnes suivantes : médecin, personnel infirmier praticien, personnel infirmier autorisé, pharmacienne ou pharmacien, thérapeute respiratoire, éducateur certifié dans le domaine respiratoire, éducateur certifié dans le domaine de l'asthme.

Nom :

Profession ou rôle :

Signature :

Date :

Instructions spéciales, notes ou étiquettes de médicaments sur ordonnance :

Si un médicament est prescrit, veuillez indiquer la dose, la fréquence et la méthode d'administration, la période à laquelle s'applique l'autorisation de l'administrer et les effets secondaires possibles.

Ces renseignements peuvent demeurer au dossier tant que l'état de santé de l'élève ne change pas.

Autorisation et révision du plan

Personnes à qui ce plan de soins doit être communiqué :

Autres partenaires à contacter au sujet de ce plan :

Programme avant l'école :

- Oui
- Non

Programme après l'école :

- Oui
- Non

Conducteur d'autobus scolaire (no du trajet) :

Autres :

Parent ou tuteur : [signature]

Date :

Élève : [signature]

Date :

Direction : [signature]

Date :

Annexe 5 : Gestion de l'asthme — Conseils pour la mise en œuvre pour les conseils scolaires

En vertu de la *Loi Ryan de 2015* et de la *Note Politique/Programmes no 161 : Soutenir les enfants et les élèves ayant des affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles de 2018*, les conseils scolaires doivent avoir en place une politique pour soutenir les élèves ayant l'asthme. Cette ressource a pour but de proposer des activités et des conseils pour la mise en œuvre afin de créer des écoles attentives à l'asthme dans l'ensemble des conseils scolaires.

Un processus d'identification des élèves ayant l'asthme.

- Ajoutez une question sur les formulaires d'inscription afin de savoir si les élèves ont reçu un diagnostic d'asthme d'un fournisseur de soins ou s'ils prennent des médicaments contre l'asthme.

L'identification des élèves ayant l'asthme et le soutien qui leur est apporté requiert un travail de collaboration

- Le plan de soins est un formulaire qui permet de soutenir les élèves ayant des affections médicales prédominantes et de les aider à se responsabiliser relativement à leurs affections. Le formulaire doit être rempli conjointement par les conseils scolaires, le personnel scolaire, les enseignants, les parents/tuteurs et les élèves. En vertu de la *Note Politique/Programmes no 161 : Soutenir les enfants et les élèves ayant des affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles de 2018*, les politiques et procédures d'un conseil scolaire doivent comprendre un modèle de plan de soins.

Un accès facile aux médicaments contre l'asthme pour les élèves ayant l'asthme.

- En s'assurant que les élèves ayant l'asthme ont rapidement et facilement accès à leur médicament de soulagement (généralement un inhalateur bleu), ces derniers peuvent soulager leurs symptômes rapidement. La plupart des enfants de sept ans et plus sont capables de comprendre quand et comment l'utiliser correctement. *Dans le cas des élèves qui ne peuvent porter sur eux leur médicament, celui-ci devrait être à la portée de la main, dans un endroit comme dans la salle de classe ou le bureau principal.*

Des procédures à suivre pour gérer un cas d'asthme qui s'aggrave.

- Assurez-vous que le conseil scolaire a une politique qui décrit clairement la démarche à suivre à l'école dans le cas d'une exacerbation de l'asthme ou d'une crise d'asthme.

Un mécanisme pour identifier et réduire les déclencheurs courants de l'asthme à l'école.

- Préconisez et assurez du soutien aux écoles pour qu'elles identifient et réduisent les déclencheurs courants de l'asthme.

Du soutien pour les élèves ayant l'asthme pour les aider à participer aux activités physiques et aux jeux.

- Préconisez et appuyez la participation des élèves ayant l'asthme à toutes les activités scolaires, incluant les activités physiques et les jeux à l'extérieur.

Des occasions pour le personnel scolaire, les parents/tuteurs, les élèves et les bénévoles de se renseigner sur l’asthme.

- Préconisez et assurez du soutien à tous les membres de la communauté scolaire pour qu’ils participent à des initiatives d’éducation sur l’asthme et à des activités de sensibilisation à l’asthme.

La collaboration avec d’autres personnes (c’est-à-dire, fournisseurs de soins de santé, santé publique, parents/tuteurs et partenaires communautaires) afin de créer des environnements attentifs à l’asthme.

- Les délégués des conseils scolaires devraient rencontrer les administrateurs scolaires et les professionnels de la santé afin de discuter chaque année des changements apportés aux politiques, des pratiques actuelles et des mises à jour concernant les renseignements sur l’asthme.

Annexe 6 : Gestion de l’asthme — Conseils pour la mise en œuvre pour les administrateurs/directions d’écoles

Les administrateurs et le personnel scolaire jouent un rôle clé dans la création d’écoles attentives à l’asthme. Les conseils suivants pour la mise en œuvre décrivent des activités appropriées à effectuer par la direction d’école afin de promouvoir des écoles attentives à l’asthme.

Établissez un processus d’identification des élèves ayant l’asthme.

- Ajoutez une question sur l’asthme et sur les médicaments contre l’asthme à tous les formulaires d’inscription.

L’identification des élèves ayant l’asthme et le soutien qui leur est apporté requiert un travail de collaboration

- Le plan de soins est un formulaire qui permet de soutenir les élèves ayant des affections médicales prédominantes et de les aider à se responsabiliser relativement à leurs affections. Le formulaire doit être rempli conjointement par les conseils scolaires, le personnel scolaire, les enseignants, les parents/tuteurs et les élèves. En vertu de la *Note Politique/Programmes no 161 : Soutenir les enfants et les élèves ayant des affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles* de 2018, les politiques et procédures d’un conseil scolaire doivent comprendre un modèle de plan de soins.

Assurez un accès facile aux médicaments contre l’asthme.

- Établissez un processus d’identification des élèves pouvant porter sur eux et s’administrer eux-mêmes leur médicament contre l’asthme.
- Sachez quels élèves ont besoin d’aide pour entreposer et s’administrer leur médicament. Les élèves qui sont incapables de s’administrer leur médicament devraient pouvoir le trouver facilement. L’asthme peut s’aggraver rapidement et il est important d’avoir facilement accès aux médicaments.

Établissez des procédures à suivre pour gérer un cas d’asthme qui s’aggrave.

- Respectez la politique ou les lignes directrices préconisant une approche à l’échelle de l’école pour la prise en charge des cas d’asthme qui s’aggravent et des crises d’asthme. Cette politique devrait se conformer à la *Note Politique/Programmes no 161 : Soutenir les enfants et les élèves ayant des affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles*, une politique du ministère de l’Éducation pour soutenir et habilitier les élèves ayant des affections médicales prédominantes qui est en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2018.
- Placez l’affiche *Prise en charge des crises d’asthme* de l’Association pulmonaire de l’Ontario dans des endroits stratégiques.
- Assurez-vous que l’on demande aux parents/tuteurs d’enfants ayant l’asthme de remplir et de renvoyer le plan de soins de l’élève. Ce formulaire contient une photo de l’élève, les coordonnées des personnes à contacter en cas d’urgence, des renseignements sur les déclencheurs connus de l’asthme de l’élève et sur son médicament de soulagement (y compris où le trouver), ainsi que de l’information sur la façon de reconnaître les symptômes d’asthme et de prendre en charge un cas d’asthme qui s’aggrave ou une crise d’asthme.

Identifiez et réduisez les déclencheurs courants de l'asthme à l'école.

- Surveillez de façon continue la présence de déclencheurs de l'asthme et prenez des mesures pour réduire, lorsque possible, l'exposition aux déclencheurs de l'asthme. Par exemple, préconisez l'utilisation de marqueurs et de produits nettoyants sans parfum, de craies qui ne produisent pas de poussière, etc. Prévoyez les réparations à l'édifice ou le nettoyage à des moments qui réduisent le risque d'exposer les élèves à des vapeurs, de la poussière et d'autres irritants.

Encouragez les élèves ayant l'asthme à participer aux activités physiques et aux jeux.

- Préconisez et appuyez l'idée selon laquelle les enfants ayant l'asthme devraient participer à toutes les activités scolaires, incluant les activités physiques et les jeux à l'extérieur.

Offrez des occasions d'apprentissage sur l'asthme aux enseignants, au personnel scolaire, aux parents/tuteurs, aux élèves et aux bénévoles.

- Offrez au moins une fois par année une séance d'éducation sur l'asthme portant sur la reconnaissance et la gestion de l'asthme qui s'aggrave, l'utilisation adéquate d'un inhalateur, ainsi que sur la reconnaissance et la gestion des déclencheurs de l'asthme. Songez à organiser des séances d'éducation sur l'asthme pour sensibiliser la communauté scolaire.

Collaborez avec d'autres personnes (c'est-à-dire, fournisseurs de soins de santé, santé publique, parents/tuteurs et partenaires communautaires) afin de créer des écoles attentives à l'asthme.

- Désignez une personne à l'école qui agira comme personne-ressource en matière de l'asthme ou comme champion de la lutte contre l'asthme. Cette personne pourrait être chargée de trouver et d'examiner de nouvelles ressources sur l'asthme et d'aider à organiser des activités relatives à l'asthme.

Annexe 7 : Gestion de l'asthme — Conseils pour la mise en œuvre pour les enseignants

Établissez un processus d'identification des élèves ayant l'asthme.

- Sachez qui sont les élèves ayant l'asthme dans votre classe ou ceux qui utilisent un médicament de soulagement contre l'asthme (inhalateur). Conservez des copies de formulaires importants pour chaque élève ayant l'asthme dans la classe afin que les personnes qui travaillent dans la classe y aient facilement accès (par exemple, bénévoles, enseignants occasionnels).

L'identification des élèves ayant l'asthme et le soutien qui leur est apporté requiert un travail de collaboration

- Le plan de soins est un formulaire qui permet de soutenir les élèves ayant des affections médicales prédominantes et de les aider à se responsabiliser relativement à leurs affections. Le formulaire doit être rempli conjointement par les conseils scolaires, le personnel scolaire, les enseignants, les parents/tuteurs et les élèves. En vertu de la *Note Politique/Programmes no 161 : Soutenir les enfants et les élèves ayant des affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles* de 2018, les politiques et procédures d'un conseil scolaire doivent comprendre un modèle de plan de soins.

Assurez un accès facile aux médicaments contre l'asthme.

- Encouragez les élèves ayant l'asthme à garder leur médicament de soulagement sur eux en tout temps. Dans le cas où les élèves ne puissent pas porter sur eux leur inhalateur, il devrait être conservé dans un endroit où l'on peut y avoir facilement accès. La plupart des enfants de sept ans et plus sont capables de décider à quel moment ils ont besoin de leur médicament et ont la capacité de l'utiliser correctement.
- Sachez qui sont les élèves qui ont besoin d'aide pour utiliser leur inhalateur.
- Assurez-vous d'être prêt à aider un élève ayant l'asthme à utiliser son inhalateur si requis.

Établissez des procédures à suivre pour gérer un cas d'asthme qui s'aggrave.

- Connaissez le plan d'urgence de l'école pour la prise en charge d'un cas d'asthme qui s'aggrave. Placez l'affiche *Prise en charge des crises d'asthme* de l'Association pulmonaire de l'Ontario dans des endroits stratégiques.
- Prenez connaissance du plan de soins de chaque élève ayant l'asthme. Ce formulaire contient une photo de l'élève, les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence, des renseignements sur les déclencheurs connus de l'asthme de l'élève et sur son médicament de soulagement (y compris où le trouver), ainsi que de l'information sur la façon de reconnaître les symptômes d'asthme et de prendre en charge un cas d'asthme qui s'aggrave ou une crise d'asthme.

Identifiez et réduisez les déclencheurs courants de l'asthme à l'école.

- Sachez quels sont les déclencheurs de l'asthme des élèves dans votre classe. Prenez des mesures pour réduire, lorsque possible, l'exposition aux déclencheurs de l'asthme.
- Avisez les parents/tuteurs bien à l'avance au sujet des excursions scolaires et expliquez-leur en quoi consistent les activités prévues. Assurez-vous que les inhalateurs de soulagement (généralement bleus) soient facilement accessibles lors des excursions scolaires et que vous savez comment prendre en charge un cas d'asthme qui s'aggrave. Apportez les copies du plan de soins lors de ces excursions.

Encouragez les élèves ayant l'asthme à participer aux activités physiques et aux jeux.

- Déterminez s'il y a des déclencheurs présents à l'intérieur/extérieur et s'ils doivent être évités. Intégrez une période d'échauffement et une période de récupération à toute activité physique intense.
- Permettez le recours à un inhalateur de soulagement (généralement bleu) 10 à 15 minutes avant l'activité, selon les consignes du fournisseur de soins de santé de l'élève.

Offrez des occasions au personnel scolaire, aux parents/tuteurs, aux élèves et aux bénévoles de se renseigner sur l'asthme.

- Faites appel à des ressources sur l'asthme pour en apprendre davantage sur la façon de gérer un cas d'asthme qui s'aggrave. Assistez aux occasions d'apprentissage offertes par l'école pour vous renseigner sur l'asthme.
- Offrez aux élèves des occasions de se renseigner sur l'asthme.

Collaborez avec d'autres personnes (c'est-à-dire, santé publique, parents/tuteurs et partenaires communautaires) afin de créer des écoles attentives à l'asthme.

- Avisez les parents/tuteurs lorsqu'un élève montre des symptômes de l'asthme mal contrôlé ou d'aggravation de leur asthme.
- Communiquez avec les parents/tuteurs si vous avez des questions concernant l'asthme de leur enfant.

Annexe 8 : Gestion de l'asthme — Conseils pour la mise en œuvre pour les parents/tuteurs d'élèves ayant l'asthme

Il revient aux parents/tuteurs de fournir à l'école des renseignements à jour sur l'asthme de leur enfant. Ils devraient le faire au début de l'année scolaire et lorsqu'il y a des changements concernant l'asthme de leur enfant.

Assurez-vous que votre enfant :

- connaît les déclencheurs courants de l'asthme ;
- reconnaît les symptômes d'aggravation de l'asthme et sait quand demander de l'aide ;
- comprend l'importance de faire de l'activité physique ;
- comprend l'importance de porter sur lui son médicament en tout temps ;
- sait comment s'administrer son médicament.

Les conseils suivants pour la mise en œuvre décrivent des choses que vous pouvez faire pour contribuer à la gestion de l'asthme de votre enfant à l'école.

Établissez un processus pour indiquer que votre enfant souffre d'asthme.

- Informez l'école et l'enseignant que votre enfant souffre d'asthme. À l'endroit indiqué sur le formulaire d'inscription, informez l'école au sujet de l'asthme de votre enfant et des médicaments contre l'asthme auxquels il a recours. Songez à faire porter à votre enfant un bracelet MedicAlert™ ou autre accessoire semblable pour indiquer qu'il souffre de l'asthme.

L'identification des élèves ayant l'asthme et le soutien qui leur est apporté requiert un travail de collaboration

- Le plan de soins est un formulaire qui permet de soutenir les élèves ayant des affections médicales prédominantes et de les aider à se responsabiliser relativement à leurs affections. Le formulaire doit être rempli conjointement par les conseils scolaires, le personnel scolaire, les enseignants, les parents/tuteurs et les élèves. En vertu de la *Note Politique/Programmes no 161 : Soutenir les enfants et les élèves ayant des affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles* de 2018, les politiques et procédures d'un conseil scolaire doivent comprendre un modèle de plan de soins.

Assurez-vous que votre enfant a facilement accès à son médicament contre l'asthme.

- Renseignez-vous sur la procédure de l'école concernant le rangement des médicaments contre l'asthme et remplissez les formulaires requis afin de vous assurer que votre enfant a facilement accès à son médicament de soulagement à l'école. La *Loi Ryan de 2015 pour assurer la création d'écoles attentives à l'asthme* exige que les écoles fournissent un accès facile aux inhalateurs contre l'asthme lorsque les formulaires requis sont remplis et que les parents/tuteurs des élèves de moins de 16 ans ont donné leur autorisation. Remplissez et retournez les formulaires d'autorisation de prise de médicaments qu'exige l'école.
- Si votre enfant peut utiliser lui-même son inhalateur sans aide, assurez-vous :
 - que son inhalateur de soulagement (généralement bleu) est facilement accessible en tout temps (l'inhalateur doit être à la portée de l'élève tous les jours et en tout temps);
 - qu'il sait quand utiliser l'inhalateur et comment le faire correctement;
 - qu'il sait ce qu'il faut faire et qu'il connaît les mesures à prendre si son médicament de soulagement n'atténue pas ses symptômes ou ne fonctionne pas;
 - qu'il ne partage pas son médicament avec des amis;

- qu'il sait quand son inhalateur est épuisé et qu'il en a besoin d'un nouveau;
 - qu'il avise l'enseignant chaque fois qu'il a recours à son médicament;
- Il en revient aux parents/tuteurs de s'assurer que leur enfant a au moins un inhalateur de soulagement pour l'école qui n'est pas périmé. Certains élèves peuvent avoir besoin de plus d'un inhalateur à l'école afin d'en avoir un dans leur casier, un dans leur sac à dos et un dans leur sac de sport. Le nom de l'élève doit être inscrit clairement sur chaque inhalateur.
- Si le personnel scolaire doit aider votre enfant à utiliser son inhalateur, notez-le sur son plan de soins, et assurez-vous d'inclure des renseignements sur la bonne manière d'utiliser l'inhalateur et de passer en revue la technique avec le personnel scolaire qui s'occupe de votre enfant. Préparez votre enfant pour les excursions scolaires et discutez des problèmes possibles avec l'enseignant responsable. N'oubliez pas d'envoyer l'inhalateur de soulagement (généralement bleu) de votre enfant pour qu'il soit apporté lors de l'excursion scolaire. Assurez-vous que votre enfant sait comment et quand utiliser de façon sécuritaire son médicament contre l'asthme.

Établissez des procédures à suivre pour gérer un cas d'asthme qui s'aggrave.

- Remplissez et retournez le plan de soins pour votre enfant. Ce formulaire contient une photo de votre enfant (si vous l'avez autorisé), les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence, des renseignements sur les déclencheurs connus de l'asthme de votre enfant et sur son médicament de soulagement (y compris où le trouver), ainsi que de l'information sur la façon de reconnaître les symptômes d'asthme et de prendre en charge un cas d'asthme qui s'aggrave ou une crise d'asthme. La photo (dimension approximative — 2" x 2,5") devrait être récente, et l'on devrait y voir la tête et les épaules de votre enfant. Ce formulaire sera affiché (avec la permission des parents/tuteurs) dans la salle du personnel, la salle de santé/infirmier ou tout autre endroit approprié, et il sera placé dans le fichier de l'enseignant suppléant afin que le personnel en soit avisé.
- Remettez à l'enseignant/entraîneur/animateur de loisirs une copie du plan de soins que vous avez rempli pour qu'il sache quels sont les déclencheurs de l'asthme affectant votre enfant, les médicaments auxquels il a recours, et quoi faire si l'asthme de votre enfant s'aggrave.
- Passez en revue avec votre enfant son plan de soins et expliquez-lui comment prévenir et gérer ses symptômes d'asthme.

Identifiez et réduisez les déclencheurs courants de l'asthme de votre enfant à l'école.

- Discutez avec les enseignants des déclencheurs qui affectent votre enfant. Assurez-vous que le plan de soins décrit les déclencheurs de l'asthme de votre enfant.

Encouragez votre enfant à participer aux activités physiques et aux jeux.

- Discutez avec votre enfant des bienfaits de participer aux activités physiques et aux jeux. Ne laissez pas l'asthme de votre enfant être un obstacle à ce qu'il soit actif.

Offrez des occasions au personnel scolaire, aux autres parents/tuteurs, aux élèves et aux bénévoles de se renseigner sur l'asthme.

- Devenez un champion de la lutte contre l'asthme et discutez avec votre personnel scolaire pour faire en sorte que l'école devienne attentive à l'asthme.

Collaborez avec d'autres personnes (c'est-à-dire, fournisseurs de soins de santé, santé publique, autres parents/tuteurs et partenaires communautaires) afin de créer des écoles attentives à l'asthme.

- Collaborez avec votre fournisseur de soins pour l'asthme pour assurer que l'asthme de votre enfant est bien contrôlé, qu'il a un inhalateur de soulagement/secours qu'il peut utiliser à l'école, et qu'il possède les connaissances et les habiletés nécessaires pour bien gérer son asthme à l'école.

Annexe 9 : Gestion de l'asthme — Conseils pour la mise en œuvre pour les élèves ayant l'asthme

Les élèves ayant l'asthme doivent apprendre à gérer leur asthme à l'école. Les élèves qui apprennent à gérer et à contrôler leur asthme devraient pouvoir participer aux activités physiques et aux jeux.

Identifiez-vous comme étant un élève ayant l'asthme.

- Inscrivez sur votre formulaire d'inscription à l'école que vous avez l'asthme ou que vous prenez des médicaments contre l'asthme. De plus, avisez la direction, vos enseignants et vos entraîneurs que vous avez l'asthme. Vous devriez aussi en parler à vos amis proches.
- Informez les enseignants suppléants que vous avez l'asthme, et dites-leur quoi faire si votre asthme s'aggrave et indiquez-leur l'endroit où est entreposé votre médicament.

Assurez-vous d'avoir facilement accès à votre médicament contre l'asthme.

- Portez votre inhalateur de soulagement (généralement bleu) sur vous en tout temps ou sachez où il se trouve et comment l'obtenir rapidement.
- Sachez comment et quand utiliser votre médicament contre l'asthme en toute sécurité en suivant les consignes suivantes :
 - Assurez-vous que votre nom est indiqué sur votre médicament.
 - Ne partagez pas votre médicament avec vos amis.
 - Sachez quand votre médicament est épuisé et qu'il vous en faut un nouveau.
 - Quand vous prenez votre médicament, dites-le à vos parents et à votre enseignant.
 - Si vous ne vous sentez pas à l'aise à l'idée de prendre votre médicament et avez besoin d'aide, dites-le à votre enseignant.

Établissez des procédures à suivre pour gérer votre asthme qui s'aggrave.

- Discutez avec vos enseignants et le personnel scolaire de votre asthme et de la façon de le gérer. Dites à votre enseignant quand votre asthme vous incommode.
- Distribuez un plan de soins à la direction, à vos enseignants, à votre entraîneur et à votre animateur de loisirs afin de les renseigner au sujet de vos déclencheurs, des médicaments que vous prenez et de ce qu'il faut faire si votre asthme s'aggrave.

Identifiez et réduisez les déclencheurs courants de l'asthme à l'école.

- Sachez ce qui déclenche votre asthme (ce qui le fait empirer) et disposez d'un plan pour y remédier.
- Renseignez vos enseignants et vos entraîneurs au sujet de vos déclencheurs de l'asthme. Si vous avez des allergies alimentaires, discutez-en avec le personnel de la cafétéria et de la salle à manger.

Participez aux activités physiques et aux jeux.

- Ne laissez pas votre asthme vous empêcher d'être actif physiquement et de jouer à l'extérieur. Si des symptômes de l'asthme se manifestent, cessez l'activité et prenez votre médicament de soulagement. Ne recommencez votre activité que lorsque vous n'aurez plus de symptômes.

Renseignez-vous sur l'asthme.

- Renseignez-vous sur l'asthme en participant à des programmes de sensibilisation sur l'asthme, consultant régulièrement votre médecin ou un fournisseur de soins en matière de l'asthme et visitant www.asthmakids.ca/fr.

Collaborez avec d'autres personnes (c'est-à-dire, fournisseurs de soins de santé, santé publique, parents/tuteurs et partenaires communautaires) afin de créer des écoles attentives à l'asthme.

- Informez vos enseignants, entraîneurs, fournisseurs de soins de santé et parents/tuteurs au sujet de votre asthme; dites-leur comment vous vous sentez et à quelle fréquence vous devez utiliser votre inhalateur de soulagement.

Annexe 10 : Ressources additionnelles sur l'asthme pour les écoles

Ressources d'Ophea

Les ressources d'Ophea sur l'asthme sont disponibles à partir de www.attentivasthme.ca.

Vidéo Comment gérer l'asthme dans nos écoles

L'asthme et l'activité physique : ce que les enseignants d'éducation physique et les entraîneurs doivent savoir

Créer des garderies attentives à l'asthme

Créer des milieux attentifs à l'asthme pour les enfants et les jeunes

Fiche-info Connaissances de base sur l'asthme, les allergies et l'anaphylaxie

Module d'apprentissage en ligne d'Ophea, Mise en application de la Loi Ryan : s'assurer d'avoir des écoles attentives à l'asthme

Ressources communautaires

Allergies Alimentaires Canada
www.allergiesalimentairescanada.ca

Asthme Canada
www.asthma.ca
www.asthmakids.ca/fr

MedicAlert Fondation Canada
www.medicalert.ca/fr/index.asp

Santé Canada
www.hc-sc.gc.ca/index-fra.php

Association pulmonaire de l'Ontario
lungontario.ca
www.kidsasthma.ca

Ministère de l'Éducation
www.edu.gov.on.ca

Ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique
www.qualitedelairontario.com
MétéoMédia
www.meteomedia.com

Références

1. Cicutto, L., To, T., & Murphy, S. (2013). A randomized controlled trial of a public health nurse delivered asthma program to elementary schools. *Journal of School Health*, 83, 876–884.
2. Cicutto, L., Conti, E., Evans, H., Lewis, R., Murphy, S., Rautiainen, K. C., Sharrard, S. (2006). Creating asthma friendly schools: A public health approach. *Journal of School Health*, 76(6), 255–258.
3. Cicutto, L., To, T., & Murphy, S. (2013). A randomized controlled trial of a public health nurse delivered asthma program to elementary schools. *Journal of School Health*, 83, 876–884.
4. Cicutto, L., Conti, E., Evans, H., Lewis, R., Murphy, S., Rautiainen, K. C., Sharrard, S. (2006). Creating asthma friendly schools: A public health approach. *Journal of School Health*, 76(6), 255–258.
5. SickKids'. Asthma Prevalence Crude Rates. 2018. URL : http://lab.research.sickkids.ca/oasis/wp-content/uploads/sites/6/2018/07/prevrt_upto2016.pdf
6. Ontario Asthma Surveillance Information System (OASIS). URL : <http://www.sickkids.ca/Research/OASIS/>.
7. Basch, C. E. (2011). Healthier students are better learners: A missing link in school reforms to close the achievement gap. *Journal of School Health*, 81(10), 593–598.
8. Asthma Canada. Breathe easy physical activity guide. URL : <http://asthma.ca/pdfs/ExerciseGuideEN.pdf>.

